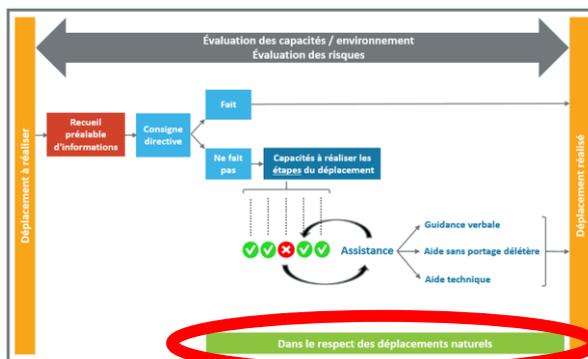
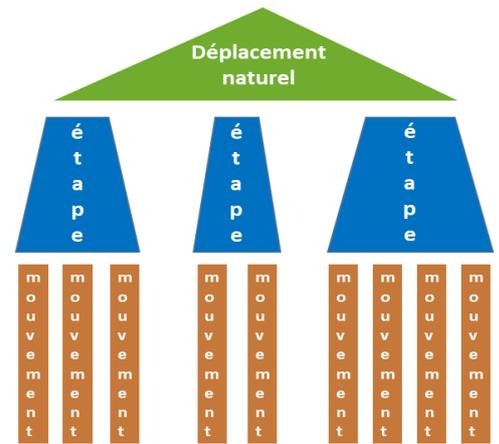


Les déplacements naturels sont adoptés par la majorité des individus qui ne présentent pas de déficience pour se déplacer.

Chaque déplacement comprend une suite logique d'étapes.

Chaque étape est constituée de mouvements élémentaires.

Certains enchainements sont indispensables afin de préparer une partie du corps à (aux) étape(s) suivante(s).



La connaissance des déplacements naturels relatifs aux différents accompagnements à réaliser est primordiale.

En effet, c'est grâce à cette connaissance que l'accompagnant pourra identifier précisément les incapacités de la personne aidée et ainsi proposer une assistance qui sera en adéquation avec ce déplacement.

Les fondements des déplacements humains

- Les différents déplacements se composent d'étapes selon une logique biomécanique et neuromusculaire : par exemple, pour se lever il faut positionner ses pieds, se pencher et se redresser.
- Les déplacements humains sont soumis à la gravité terrestre : mobiliser une partie ou la totalité de son corps nécessite donc un effort musculaire plus ou moins intense.

Ce qui modifie les déplacements naturels

- Les troubles du développement psychomoteur (handicap, maladie...) n'ayant pas permis l'acquisition de certaines capacités (capacités musculaires ou articulaires, de contrôle des mouvements).
- Les dégénérescences du système neuromusculaire (âge, maladie...) rendant difficile l'exécution motrice ou organisationnelle de certains déplacements.
- Les handicaps suite à traumatisme ou maladie contraindiquant ou empêchant certaines sollicitations.
- La douleur empêchant certains mouvements.

NB : L'état psychologique est un facteur primordial également. En effet, une personne ayant chuté au moment du lever pourra être en opposition au déplacement naturel (en répropulsion) de peur d'une autre chute éventuelle.